

# REUNION DES JUGES « PSITTACIDES »

## PALAISEAU – 23 & 24 Septembre 2006

---

Personnes Présentes : 7 juges, 2 élèves- juges, 1 personnalité invitée

Excusés : 6 juges et un élève-juge

Ouverture de la réunion par *Jean BESCOND*, mots traditionnels de bienvenue ...  
*Jean* présente les excuses des personnes qui n'ont pu se libérer pour la réunion et plus particulièrement *Jacques BARRE* (*Problèmes de santé conséquents*). *Jean* propose que Monsieur **BARRE** puisse se mettre en disponibilité pour un ou deux ans.

Présentation et Remise du livret du compte-rendu complet de la réunion du mois d'avril à BREM SUR MER, avec l'ensemble des pièces complémentaires (*Classification, Feuilles de jugement, Harmonisation de jugement sur les oiseaux immatures, Harmonisation des termes « Non Jugé », « Non Pointé », « Déclassé », Fiche-Type des standards psittacidés, Standard des croupions rouges, ...*).

*Jean* fera parvenir ce livret aux juges et aux élèves-juges absents. Un exemplaire a également été remis au Président de la CNJF.

### Situation des Elèves Juges

*Pierre CHANNOY* et *Nicolas KERGUEN* passeront leur examen probatoire à Colmar à l'occasion du concours des 7 et 8 octobre.

*Christine REICHENBACH* passera son examen probatoire au moment du National de Noyelles sous Lens.

*Pierre CHANNOY* passera son examen final à Noyelles sous Lens.

Les deux nouvelles candidatures (**RENAUDEL** et **RIVEIRA**) enregistrées lors de la réunion de BREM SUR MER ont été confirmées par le dépôt du dossier complet. *Jean* prendra contact avec les deux candidats et envisage de les convoquer à un examen d'entrée au moment du National.

De même, *Jean* prendra contact avec *Marc BURGEOT*, de qui on est sans nouvelle pour le moment.

### Examen du Règlement intérieur

Chacun a pu en prendre connaissance et nous avons eu l'occasion d'en parler à BREM sur MER. Ce règlement ne recueille pas un avis favorable en l'état, de la part de notre section ; plus particulièrement le système de points proposé pour quantifier ou noter la présence et la participation des juges, ne peut être tolérable.

En outre, même en cas d'acceptation par les autres sections, il est précisé que ce règlement ne pourra en aucun cas prendre une valeur rétro-active.

### Avis sur le jugement par comparaison

Les membres présents se disent assez favorable à la mise en place d'un jugement par comparaison dans le cadre d'une exposition de niveau nationale. Ce principe ne doit toutefois pas être généralisé aux expositions locales et/ou régionales.

Par ailleurs, la section estime qu'il vaudrait mieux conserver le principe d'un pointage, plutôt que d'utiliser un système de lettre ABCD, moins explicite aux yeux de l'éleveur et du public.

### **Validation d'un jugement effectué par un juge « AZ »**

*Jean* soumet à l'avis de la section une demande effectuée par un Président de club, de faire valider par le Juge CNJF également présent au concours, par sa signature et son tampon, un jugement « *Perruches Ondulées* » effectué par un Juge « AZ ».

A l'unanimité, les personnes présentes se prononcent contre cette validation, estimant qu'il n'y a pas lieu, pour le juge CNJF, d'endosser une telle responsabilité.

### **Travail sur le standard de l'*agapornis roseicollis***

Le restant de la journée se poursuit par la validation du travail effectué par *Rémy DELANOUE* sur le standard des couleurs de l'*agapornis roseicollis*.

Travail considérable de préparation fourni par Rémy. L'ensemble des fiches sont reprises et annotées.

La mise au propre définitive de ces fiches sera assurée par *Daniel HANS* et remise à *Jean BESCOND* pour le prochain National à Noyelles sous Lens. Pour ce travail de relecture, plusieurs membres de la section se proposent de donner un coup de main.

Il sera tiré un fascicule complet reprenant l'ensemble des fiches. La diffusion sera assurée par CD.

### **Recherche d'un Thésard ...**

L'idée lancée à Brem sur Mer est confirmée et l'appel à un Thésard, officialisée.

*Jean-Marc FLEURIER* a d'ores et déjà préparé les idées maîtresses autour desquelles les thèses pourront être développées. Il s'agit d'un travail sur deux ou trois années. Récompenses proposées : 2000 € pour le Premier, respectivement 1000 € et 1000 € pour les deuxième et troisième. Il est envisagé de demander une subvention à la CNJF et à l'UOF.

*La réunion du samedi soir se termine autour du verre de l'amitié. Le dimanche matin est réservé à l'Assemblée Générale.*

---